

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 9 (2007)
Heft: 3

Artikel: Nouveau rôle de médiateur
Autor: Vögeli, Petra / Di Potenza, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouveau rôle de médiateur

Club alpin suisse // On ne peut pas simplement interdire sans expliquer les motifs qui conduisent à préconiser certains principes. C'est un des rôles du nouveau centre de compétences «sports nature – protection de la nature». Nous en parlons avec Petra Vögeli, sa responsable.

Interview: Francesco Di Potenza

Le CAS en bref

► **Utilisateur et protecteur //** Le CAS s'engage en faveur d'une relation équilibrée et réfléchie entre l'homme et la nature dans une perspective de développement durable.

Le CAS est, depuis plus de 35 ans, officiellement reconnu par la Confédération comme association se vouant à la protection de la nature et du paysage; il est, de fait, doté du droit de recours. Le CAS cherche à atteindre ses objectifs en matière d'environnement en privilégiant l'information, la motivation, la formation et la sensibilisation.

Pour toutes les questions touchant à la protection et à l'aménagement des régions, le CAS agit selon le principe «coopération avant opposition».

Le service «sport nature – protection de la nature» assume les fonctions suivantes:

- Il sert de plate-forme pour toutes les questions liées à la thématique du sport en montagne, de la protection de l'environnement et du libre accès aux espaces naturels.
- Il participe à l'élaboration de concepts visant à garantir une pratique sportive compatible avec la nature et à la résolution de conflits opposant défenseurs et utilisateurs de l'environnement.
- Il supervise des discussions et processus conflictuels.
- Il sert de médiateur entre les milieux du sport et les services de protection de la nature.
- Il coordonne les acteurs, les activités, les projets et les informations relevant de son domaine de compétences.
- Il effectue un travail de relations publiques.
- Il élabore et diffuse des supports de formation et de formation continue. //

► **Lien:** www.sac-cas.ch

► **«mobile»:** Madame Vögeli, depuis le 1er mars 2006, vous dirigez le service «sports nature – protection de la nature» du CAS. Après un peu plus d'une année, quels résultats avez-vous obtenus? **Petra Vögeli:** Le CAS a fait œuvre de pionnier en sensibilisant les sportifs à une problématique particulièrement délicate: celle des sports de neige et de la protection de la faune. Dans ce contexte, mon service s'occupe de recenser et de consigner les zones protégées sur les cartes de randonnées à ski. Avant, ce travail était effectué par les auteurs des cartes eux-mêmes. La nouvelle répartition des tâches a permis de décharger ces auteurs de recherches laborieuses et d'uniformiser la procédure de transcription à l'échelle nationale. Le CAS travaille en étroite collaboration avec les services cantonaux compétents de sorte qu'il peut désormais garantir une parfaite adéquation entre les cartes et la législation en vigueur.

Quelles autres tâches concrètes votre service assume-t-il? Nous sommes très actifs dans la région de Bâle-Campagne, réputée pour ses sites d'escalade. Le CAS est l'un des principaux intervenants dans les difficiles négociations qui visent à réglementer l'escalade dans cette région. Il s'implique dans de nombreux conflits locaux pour défendre les grimpeurs contre des décisions d'interdiction et jette des ponts entre les représentants de la protection de la nature et les adeptes de l'escalade.

Vu les contraintes croissantes que subissent la nature et le paysage, il y a de plus en plus de risques de conflit entre les sportifs et les défenseurs de la flore et de la faune. Aujourd'hui, la moindre recommandation prend vite des airs de menace. Comment gérez-vous ce problème? Tout dépend de la situation. Le CAS est une organisation de sports de montagne, d'une part, et de protection de la nature, d'autre part, dotée d'un droit de recours associatif. Nous sommes donc assis entre deux chaises. D'un côté, on a les montagnards classiques qui n'apprécient pas de se voir imposer des restrictions. De l'autre, il y a tous les autres amoureux de la montagne qui accordent une grande importance à la protection de l'environnement. Il n'est pas toujours facile de trouver un terrain d'entente entre ces deux groupes, mais c'est là où notre rôle de médiateur trouve toute son importance.

Et comment vos interventions sont-elles accueillies? Assez bien somme toute, même si l'expérience montre qu'en termes de communication, nous devons faire preuve de plus de transparence. Il est important d'expliquer aux intéressés le pourquoi des restrictions qui leur sont imposées. En fait, c'est une condition sine qua non pour qu'elles soient acceptées. Imaginez par exemple qu'on doive fermer une voie d'escalade pendant la période de nidification d'oiseaux rares. Si l'on explique clairement aux grimpeurs les causes de cette fermeture temporaire, ils l'acceptent en général très bien.

Est-ce que vous coopérez avec d'autres pays? Quelle est la position de la Suisse par rapport à ses voisins? Nous travaillons en étroite collaboration avec le Club alpin allemand et nous nous entraisons. En ce qui concerne les cartes de randonnées à ski, nous avons quelques longueurs d'avance sur eux, situation dont ils peuvent profiter. Pour l'escalade, ils ont plus d'expérience que nous et nous qui profitons de leur avance. En début d'année, le CAS s'est attelé à l'élaboration d'une campagne de sensibilisation destinée à tous les amateurs de sports d'hiver. Il s'est notamment inspiré des expériences faites par le gouvernement régional du Vorarlberg qui a lancé il y a trois ans une campagne d'information à grand succès.

Quel message souhaiteriez-vous faire passer à ceux qui pratiquent des sports de montagne et des sports de plein air en général?

Pour la faune et la flore, la nature est un espace vital. Pour nous, c'est une «arène sportive». A nous donc de respecter les habitants des lieux que nous fréquentons; mais, pour en arriver là, il faut d'abord prendre conscience de leurs besoins. N'oublions jamais que nous sommes les hôtes de la nature. //

➤ **Contact:** petra.voegeli@sac-cas.ch



Photo: Marcel Studer

«Il est important d'expliquer aux intéressés le pourquoi des restrictions qui leur sont imposées.»

Bon à savoir

Effets secondaires

Santé // Ces deux dernières années, les cas d'encéphalite à tiques (méningo-encéphalite verno-estivale, FSME) ont nettement augmenté. L'ozone et le soleil ne sont pas non plus sans danger.



www.latique.ch

Les tiques

Elles peuvent transmettre la maladie de Lyme (ou borréliose de Lyme) et l'encéphalite à tiques (FSME). Alors que la première peut être soignée aux antibiotiques, il n'existe pas de traitement spécifique pour la FSME. On peut toutefois se faire vacciner à titre préventif. L'OFSP recommande ce vaccin à toutes les personnes qui vivent ou séjournent dans une zone endémique (cf. illustration). Certaines mesures permettent de minimiser les risques:

- Portez des vêtements qui épousent le corps (boutonnez les manches, remontez les chaussettes sur les jambes du pantalon, optez pour des chaussures fermées.)
- Appliquez un répulsif anti-insectes 20 minutes avant votre sortie; celui-ci agira pendant quatre heures environ.
- Evitez autant que possible les sous-bois (arbustes, buissons) et les clairières.
- Après une sortie en forêt, inspectez minutieusement votre corps pour déceler d'éventuelles tiques (surtout le creux des genoux, l'entrejambe, le nombril, les aisselles et la nuque).
- Retirez la tique au plus vite à l'aide d'une pince à épiler (tirez à la verticale, sans effectuer de mouvement de rotation et sans utiliser d'huile ou d'autres liquides). Observez attentivement la zone touchée les jours suivants.
- En présence d'une rougeur qui s'étend ou de symptômes grippaux (fièvre, maux de tête, douleurs dans les membres), consultez immédiatement un médecin.

Ozone

Les températures élevées entraînent souvent une augmentation du taux d'ozone dans l'air. Des concentrations importantes d'ozone peuvent provoquer des picotements dans les yeux, des irritations des muqueuses et des réactions inflammatoires dans les voies respiratoires; elles peuvent également réduire la fonction pulmonaire et la capacité de performance physique. Pour éviter ces effets négatifs, mieux vaut s'entraîner le matin ou le soir.

Rayons ultraviolets

Une exposition intensive et fréquente au soleil augmente le risque de cancer de la peau, de lésions oculaires et de dysfonctionnements du système immunitaire. En Suisse, près de 15 000 personnes sont frappées chaque année par un cancer de la peau, dont 1600 par un mélanome, le plus dangereux d'entre eux. Quand l'intensité des UV est à son maximum, mettez-vous à l'ombre, restez à l'intérieur ou optez pour des vêtements légers, mais couvrants.

Source: OFSP

➤ **Liens:** www.ozon-info.ch, www.uv-index.ch, www.latique.ch